

### 33.—Mouvement des détenus dans les pénitenciers, les maisons de correction, les prisons et les écoles de formation, 1947-1950—fin

Genre d'institution et détail	1947	1948	1949	1950 <sup>1</sup>
<b>Maisons de correction pour femmes—</b>				
Détenues au début de l'année.....	192	248	264	230
Admises au cours de l'année.....	370	832	861	367
Élargies au cours de l'année.....	373	816	873	400
Détenues à la fin de l'année.....	189	264	252	197
<b>Prisons ordinaires—</b>				
Détenus au début de l'année.....	4,185	4,171	4,530	5,625
Admis au cours de l'année.....	66,279	69,463	77,729	85,062
Élargis au cours de l'année.....	66,304	69,115	77,295	84,697
Détenus à la fin de l'année.....	4,160	4,519	4,964	5,990
<b>Écoles de formation pour garçons—</b>				
Détenus au début de l'année.....	1,340	1,308	1,365	1,614
Admis au cours de l'année.....	1,336	1,391	1,189	1,220
Élargis au cours de l'année.....	1,368	1,334	1,158	1,172
Détenus à la fin de l'année.....	1,308	1,365	1,396	1,662
<b>Écoles de formation pour filles—</b>				
Détenues au début de l'année.....	508	491	516	680
Admises au cours de l'année.....	502	431	595	493
Élargies au cours de l'année.....	517	406	559	478
Détenues à la fin de l'année.....	493	516	552	695
<b>Totaux—</b>				
Détenus au début de l'année.....	12,023	12,582	13,465	14,965
Admis au cours de l'année.....	79,127	85,214	94,955	97,524
Élargis au cours de l'année.....	78,669	84,342	93,882	96,477
Détenus à la fin de l'année.....	12,481	13,454	14,538	16,012

<sup>1</sup> Certaines modifications ont été apportées en 1950 à la façon de faire rapport à l'égard des détails suivants: Pénitenciers—le pénitencier de Terre-Neuve a fait rapport pour la première fois; Maisons de correction pour hommes—la ferme-prison d'Oakalla, classée autrefois parmi les maisons de correction, est devenue une prison; la statistique des écoles de formation est donnée pour l'année financière, soit du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars, au lieu du 1<sup>er</sup> octobre au 31 septembre comme cela se faisait précédemment.

#### Sous-section 1.—Pénitenciers\*

La Division des pénitenciers du ministère de la Justice est chargée de l'administration de ces établissements, qui sont au nombre de sept, les deux principaux étant situés à Kingston (Ont.) et Saint-Vincent-de-Paul (P.Q.). Les cinq autres sont situés à Dorchester (N.-B.), Prince-Albert (Sask.), Stony-Mountain (Man.), New-Westminster (C.-B.) et Collins-Bay (Ont.). Bien que le pénitencier de Saint-Jean (Terre-Neuve) soit administré par les autorités provinciales, les chiffres concernant les détenus qui purgeaient des peines de deux ans ou plus en 1950 et 1951, sont compris dans les tableaux qui suivent. Durant l'année financière terminée le 31 mars 1951, la moyenne quotidienne des détenus dans ces établissements était de 4,700 et les déboursés totaux nets pour l'année s'élevaient à \$6,121,254, soit \$3.57 par tête et par jour, comparativement à une moyenne quotidienne de 3,028 détenus et une dépense globale de \$2,689,059, soit \$2.43 par tête et par jour en 1941.

Les femmes condamnées au pénitencier dans les différentes provinces sont envoyées à Kingston (Ont.), où des locaux de détention et un personnel de surveillance spéciaux leur sont affectés. Cent quatre femmes y étaient internées le 31 mars 1951, comparativement à 46 en 1941.

\* Révisé par le Commissaire des pénitenciers, ministère de la Justice, Ottawa.